

29 septembre 2009

09.394

Question Walter Willener et Daniel Haldimann**Services à direction bicéphale**

A l'heure où la priorité est aux économies et à des restructurations dans l'administration, nous sommes étonnés qu'en période de restrictions, le Conseil d'Etat garde un ancien chef de service certes pour des mandats, en parallèle avec un nouveau chef de service de la sécurité civile et militaire. Nouveau chef qui pourrait assurer ces mandats. La même interrogation se fait au service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), avec actuellement deux chefs de même niveau et un futur chef en formation.

La restructuration ne devrait-elle pas aussi commencer par le haut de la hiérarchie de l'administration cantonale? Et à quand la fin des mandats attribués à des chefs de service à la retraite?